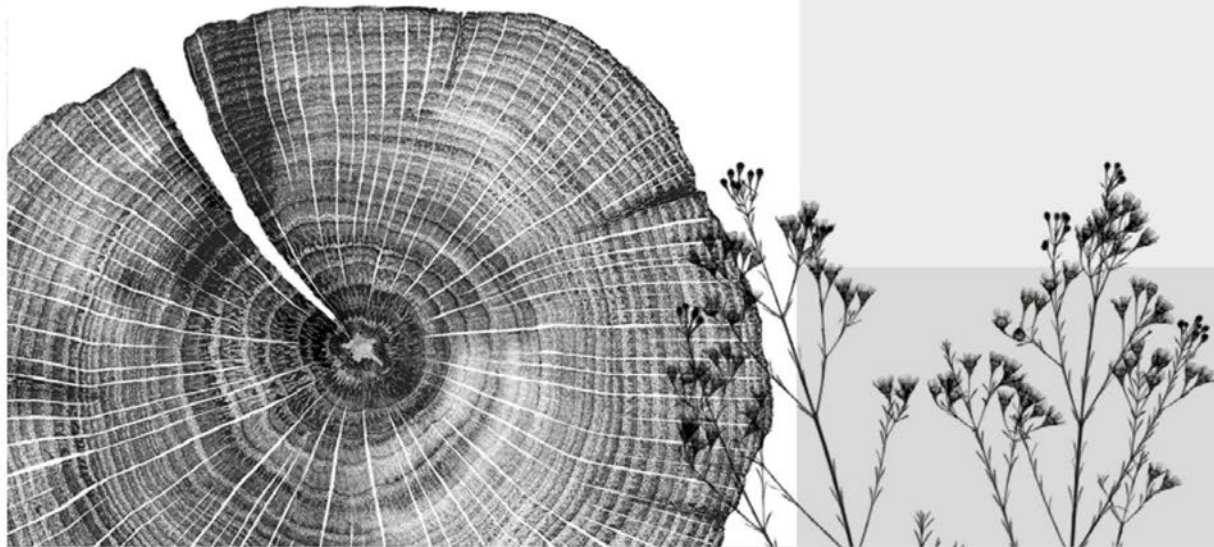




OGIC

une
nouvelle
nature
de ville

RAPPORT RSE 2019



Marseille - Abor&Sens



BILAN

01

14 - 20
VISER L'EXCELLENCE
ÉCOLOGIQUE

02

21 - 24
S'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE
RESPONSABLE AUPRÈS
DE NOS PARTIES PRENANTES

03

25 - 30
S'ENGAGER ENSEMBLE
AU QUOTIDIEN

04

31 - 35
PARTENARIATS & MÉCÉNAT

EDITO 3

NOTRE RAISON D'ÊTRE 4

POURQUOI UN
RAPPORT RSE ? 5

LE GROUPE 6

NOTRE DÉMARCHE RSE 9



Anncy - Triangle d'Or



MOT DE LA PRÉSIDENTE

MIREILLE VERNEREY

Pour chacun d'entre nous, citoyens, entreprises, acteurs de la vie publique, 2020 restera l'année de la plus grande crise sanitaire du monde contemporain, celle du Coronavirus, qui a mis en évidence la nécessité de l'engagement de tous dans la préservation de la planète et la qualité de vie de ses habitants.

C'est dans ce contexte qu'OGIC renforce son identité d'entreprise toujours plus durable et fait de sa responsabilité sociétale le socle de son développement.

Dès 2018, nous avons adopté notre nouvelle plateforme de marque, Une Nouvelle Nature de Ville. Première preuve de notre vision de promoteur responsable, cette plateforme témoigne de notre capacité à impulser les changements nécessaires pour bâtir une ville réconciliant l'humain, son bien-être et le respect de l'environnement. Cette première étape nous a permis d'accélérer la transformation de notre métier et de mieux prendre en compte nos impacts environnementaux et sociétaux.

En 2020, nous franchissons une nouvelle étape : conforter notre engagement au travers de la définition de notre raison d'être. Au-delà de notre mise en conformité avec la loi PACTE, cette raison d'être réaffirme notre identité, la vision de la société à laquelle nous aspirons et les convictions qui guident notre action. Elle consacre la grille de lecture que nous nous donnons pour définir nos orientations à long-terme et notre stratégie à court-terme, en alliant performance économique et contribution positive à la société. Parce qu'elle incarne notre projet collectif, elle se matérialise dans l'ensemble des sphères de l'entreprise, accélère nos façons de faire et garantit la cohérence de nos pratiques. C'est pourquoi, nous l'avons formulée avec les collaborateurs, qui la portent au quotidien, et dans le dialogue avec nos partenaires, engagés à nos côtés pour la mettre en œuvre.

Ce rapport RSE a été conçu comme l'outil d'accompagnement et de valorisation de ce processus vertueux.

NOTRE RAISON D'ÊTRE, EXPRESSION DU SENS DE NOTRE PROJET COLLECTIF

Nous existons pour inventer, engendrer et transmettre des espaces de vie durables et agiles, attentifs au vivant et épousant le quotidien des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Nous apportons une contribution à la fabrique d'une ville apaisée, défendant avec nos collaborateurs et nos partenaires une vision fédératrice et cohérente des équilibres urbains, environnementaux et sociétaux.

Nous assumons notre empreinte dans la ville et dans le temps, conscients de concourir jour après jour à un héritage commun que les générations futures s'approprieront à leur tour et sauront interroger.

Portée par l'exigence du temps long, avec l'ambition constante de servir la ville et ses habitants :

- OGIC veille à la qualité et à la résilience des espaces qu'elle conçoit et s'engage pour une architecture humaniste, encourageant les solidarités du quotidien et concourant à l'émergence d'une ville verte et durable ;
- OGIC agit pour transformer la ville avec délicatesse et s'engage à lui offrir un nouvel élan, entre minéral et végétal, entre patrimoine et renouvellement ;
- OGIC s'engage à interroger et enrichir ses pratiques professionnelles, s'ouvrant aux savoir-faire précieux de son écosystème pour explorer des solutions habiles et créatives.



Nanterre - La Bulle d'Air

LA MISE EN MOUVEMENT DE NOTRE PROJET COLLECTIF

Notre projet collectif se matérialise à la fois dans notre activité (notre chaîne de valeur, notre modèle d'affaires), notre stratégie, nos modes de gouvernance, nos comportements, notre management, nos relations avec notre écosystème et nos clients...

Nous nous sommes fixés en particulier 3 caps de long-terme pour faire vivre notre raison d'être dans des domaines clés pour nous et nos parties prenantes : la conception de nos programmes, notre contribution à la fabrique de la ville et nos méthodes de travail.

Dans ce cadre, notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) nourrit la mise en œuvre de notre raison d'être au quotidien. :

- en accélérant la transformation de nos façons de faire, d'une part ;
- en garantissant notre exemplarité au quotidien, d'autre part.



Marseille - Seconde Nature

Alors que la validation et le suivi de notre stratégie d'entreprise se fait *via* des indicateurs clairs et chiffrés auprès de nos parties prenantes concernées, nous avons souhaité être en mesure de rendre également des comptes et faire des retours sur les actions et indicateurs extra-financiers qui accompagnent notre stratégie. Notre objectif est de gagner en transparence sur ces sujets tout en renforçant la solidité de notre démarche pour la faire gagner en maturité.

Ce rapport RSE est pour nous une première mise en mouvement dans la mise en place d'un processus de *reporting*. Nous souhaitons nous inspirer progressivement des meilleurs pratiques et construisons les outils nécessaires, dans une démarche d'amélioration continue.



Boulogne-Billancourt - Up West

NOTRE HISTOIRE

- 1966** L'Office Général de l'Immobilier et Construction (OGIC) a été fondé en 1966 par Monsieur **RENÉ FILLON**.
- 1990** La société est rachetée par la banque **WORMS** qui a mis en place un partenariat avec Monsieur Jean DIAZ via sa société DRIM.
- 1995** Pendant 10 ans, OGIC se développe devenant un promoteur multi-produits en Île-de-France. D'un point de vue actionnariat, en 1991, la banque WORMS est rachetée par l'UAP (Union des Assurances de Paris) qui passe aux mains d'AXA en 1996.
- 2005**
- 2006** Le groupe **LAR**, promoteurs espagnols, acquiert **70% du groupe OGIC**.
- 2008** **DENTRESSANGLE** entre majoritairement dans le capital d'OGIC.
- 2019** **MIREILLE VERNEREY** est nommée **Présidente du directoire du groupe OGIC**.

NOTRE GOUVERNANCE

OGIC est une société anonyme dirigée par un Directoire placé sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.



Mireille Vernerey
Présidente du Directoire

LE DIRECTOIRE



Jérôme Roussel
Directeur Général Finances

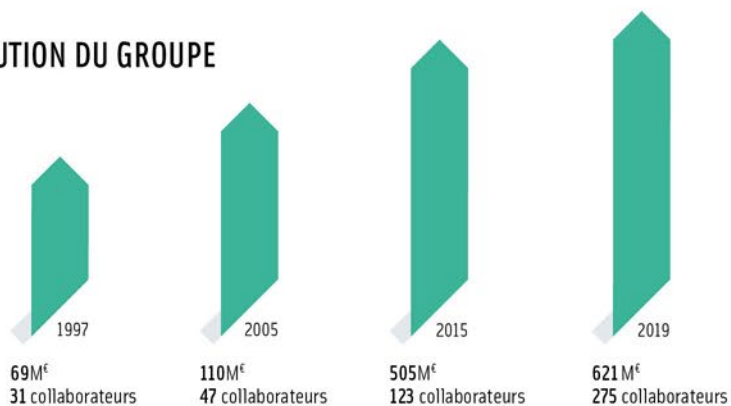


Virginia Bernoux
Directrice Générale Logements,
Grands projets et Innovations

Le directoire d'OGIC est chargé de la direction de la Société et pilote le fonctionnement quotidien des affaires.
Les membres du Directoire participent au Conseil de Surveillance.

CHIFFRES CLÉS 2019

ÉVOLUTION DU GROUPE



LES COLLABORATEURS DU GROUPE

En janvier 2019, l'entreprise compte

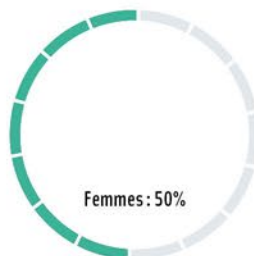
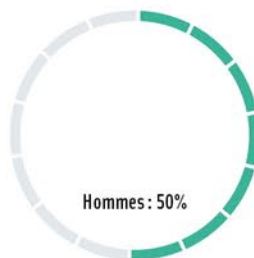
275
collaborateurs

Au sein du Groupe OGIC, l'ancienneté moyenne est de

03 ans

et l'âge moyen est de

38 ans



CHIFFRE D'AFFAIRES

582 M€

CA TTC réservé en 2019 pour l'activité du logement.

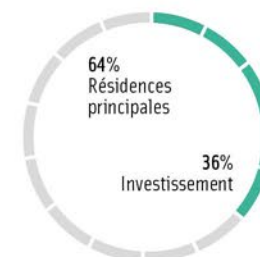
39 M€

CA TTC réservé en 2019 pour l'immobilier d'entreprise.

RÉSERVATIONS

Le nombre de logements réservés en 2019 est de

1710

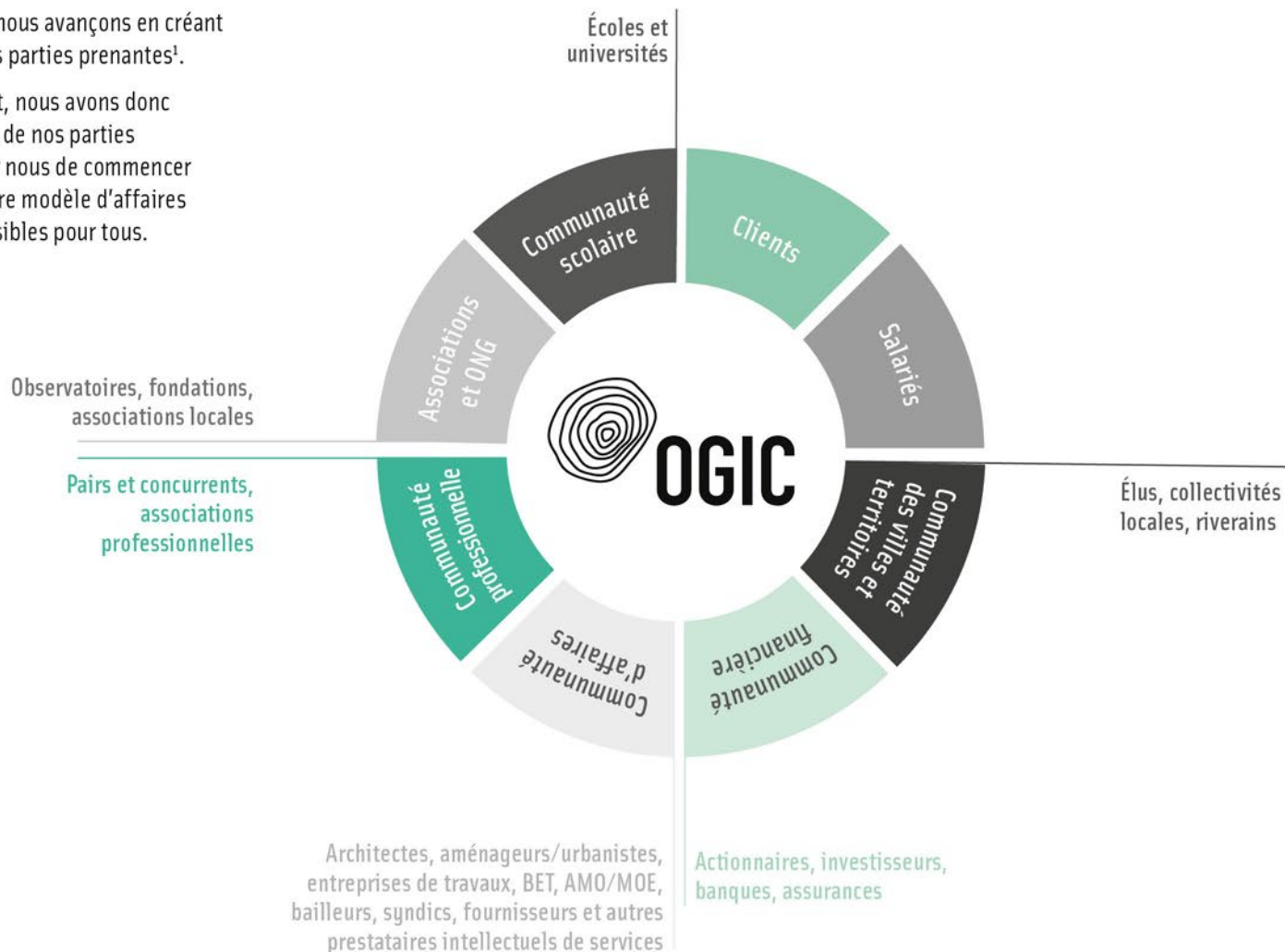


Réservations 2019 en C.A K€

NOS PARTIES PRENANTES

Pour réussir à porter notre projet collectif nous avançons en créant de la valeur pour et avec l'ensemble de nos parties prenantes¹.

Lors des travaux de rédaction de ce rapport, nous avons donc choisi de réaliser la première cartographie de nos parties prenantes. En effet, il était important pour nous de commencer par clarifier l'importance des liens que notre modèle d'affaires implique et de les rendre visibles et accessibles pour tous.



¹. Sont désignés comme parties prenantes tous les groupes de personnes internes et externes concernés de manière directe ou indirecte par l'activité d'une entreprise.

UNE NOUVELLE NATURE DE VILLE

Notre métier de promoteur immobilier interagit avec la ville, la modèle, la façonne, y laisse une empreinte. Pour OGIC, cette empreinte ne peut se concevoir que de façon responsable. Parce que la ville n'est pas une page blanche, nous travaillons dans le respect du patrimoine architectural, naturel et humain des sites et des territoires sur lesquels nous intervenons, en le préservant et le développant de façon harmonieuse.

NOTRE MARQUE : « Une nouvelle nature de ville » est l'expression de cet engagement. Elle exprime notre ambition : créer des villes plus vertes, plus économes en ressources, plus belles et plus solidaires.

La durabilité de notre empreinte environnementale et sociétale sur la ville, les territoires et leurs habitants est donc au cœur de notre démarche RSE. Elle se traduit pour notre activité et dans notre Groupe par la mise en œuvre d'objectifs RSE ainsi que par des actions de mécénat et des partenariats en lien avec notre engagement. Et pour que notre démarche se matérialise, nous faisons en sorte qu'elle imprègne l'ensemble des métiers d'OGIC et implique chaque collaborateur.



NOS OBJECTIFS RSE reflètent ainsi nos aspirations pour concevoir la ville de demain que nous ambitionnons.

Ils se structurent en 3 axes ayant chacun une ambition particulière :

- viser l'excellence écologique, dans nos métiers et nos programmes ;
- s'investir dans une démarche responsable avec nos parties prenantes ;
- s'engager ensemble au quotidien avec l'ensemble des collaborateurs OGIC.

Souhaitant également devenir un partenaire durable des territoires dans la transition vers des villes plus belles, plus vertes, plus solidaires et plus économes en ressources, nous avons déployé des moyens humains et financiers via une stratégie de partenariats et de mécénat en accompagnant :

- des projets qui placent la nature au cœur des villes, accessibles à tous afin de recréer un lien fort entre les citoyens et la nature ;
- des actions temporaires d'animation culturelle, sportive, commerciale au cœur des lieux de vie pour stimuler le dynamisme et la vie des quartiers en développement ;
- des actions, projets et événements explorant de nouvelles pistes et pouvant apporter des solutions durables et innovantes pour inventer une nouvelle nature de ville.

Pour finir, nous avons souhaité mettre en perspective notre démarche RSE ainsi que nos actions responsables en les inscrivant dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies, reconnu comme un cadre partagé d'actions pour l'ensemble des acteurs qui souhaitent contribuer aux défis environnementaux et sociétaux contemporains. C'est pour nous une manière de fournir une plus grande lisibilité de notre démarche auprès de toutes les parties prenantes. Cela nous permet également d'identifier nos axes de créations de valeur et nos actions contributives.



Lyon - Ydeal Confluence

NOS OBJECTIFS RSE 2019-2021

Fin 2018, après consultation de nos parties prenantes internes et externes et analyse de notre secteur d'activité par un cabinet d'experts, nous avons défini sept objectifs RSE concrétisant notre démarche sur trois années.

Le déploiement de ces objectifs est suivi par un Comité de Pilotage animé par la Direction de la Marque et de la RSE. Il a une composition transverse métier et géographique pour permettre une diffusion et une mise en œuvre dans l'ensemble de nos activités. Il est composé de membres du CODIR, représentants de nos agences et activités, et de représentants de différentes directions : la Direction Technique Nationale, la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la Relation Clients.



OBJECTIFS	ACTIONS CLÉS	INDICATEURS À 2021
VISER L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE		
S'engager pour la préservation de la biodiversité	Intégrer les exigences du label Biodiversity® dans la conception et la construction de nos programmes	100% de nos programmes (de plus de 25 lots) analysés et 80% labellisés
Réduire notre empreinte carbone	Généraliser l'utilisation de techniques et matériaux bas carbone dans nos projets	100% des cahiers des charges techniques intègrent l'optimisation de l'empreinte carbone
Favoriser la durabilité de nos réalisations	Introduire de la flexibilité dans la conception des structures porteuses, le positionnement des réseaux et conduits, l'aménagement intérieur	100% des cahiers des charges des modes constructifs imposent une réflexion sur la flexibilité ■ Au moins 1 projet intégrant de la flexibilité par an par agence
S'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES		
Permettre à nos acquéreurs d'être acteurs d'une ville durable	Mettre en place des actions de pédagogie adaptées à chaque programme	100% de nos programmes intègrent au moins une action de pédagogie aux bonnes pratiques à destination de nos clients
Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie	Inclure dans chaque programme au moins une plus-value santé ou bien-être	100% de nos programmes présentent au moins une plus-value liée au confort d'été, à la qualité acoustique ou à la qualité de l'air.
S'ENGAGER ENSEMBLE AU QUOTIDIEN		
Cultiver notre engagement dans notre quotidien	Inventer ensemble et partager des solutions responsables et/ou innovantes pour nos programmes ■ Rendre les équipes actrices de la démarche RSE dans l'entreprise	100% de nos équipes développement et programmes actrices de la démarche dans leur métier ■ 100% des collaborateurs impliqués par notre démarche RSE dans son quotidien
Créer un environnement de travail attractif et bienveillant	Favoriser le bien-être et le dialogue dans l'entreprise	Egaler les « best workplaces » en France avec 85% de collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC

UNE CRÉATION DE VALEURS POUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

En 2019, nous avons évalué notre contribution aux ODD de deux manières : selon les avantages environnementaux et sociétaux de nos programmes d'une part, et selon l'impact de nos politiques et stratégies sur notre chaîne de valeur d'autre part.

LES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX LIÉS À NOS PROGRAMMES



En ayant pour objectif de **concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie**, nous nous inscrivons dans la démarche ciblée par cet ODD qui vise à « réduire le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol. »



En travaillant avec de nombreuses PME et TPE sur nos chantiers, OGIC participe à **créer et maintenir l'emploi sur les territoires** tout en permettant à de petites structures de continuer à grandir.



En étant innovant et précurseur dans l'usage de matériaux et procédés propres, tel que nous l'avons fait pour notre programme Ydéal Confluence à Lyon, avec l'usage d'une technique ancestrale pour monter une structure en pisé, OGIC contribue à la **réalisation de solutions différentes et plus durables**.



Nos objectifs RSE liés à nos programmes sont tous en lien avec cet objectif et ses différentes cibles. Ils vont dans le sens d'une urbanisation durable car, en tant que promoteur, nous souhaitons être les garants d'une empreinte responsable sur la ville. Nous souhaitons **réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant** envisant la réduction de l'empreinte carbone de nos programmes et en favorisant la durabilité de nos réalisations ; nous portons également un intérêt particulier à la qualité de l'air *via* notre engagement à concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie ; nous participons à « assurer l'accès à tous [...] à des espaces verts » en intégrant les exigences du label Biodivercity® dans la conception et la construction de chacun de nos programmes ; et enfin, nous nous inscrivons dans la cible « des efforts de protection et de préservation du patrimoine » dans de nombreux programmes en ayant une expertise reconnue en réhabilitation.



En visant la durabilité de nos réalisations et en utilisant notamment des moyens de construction flexible, OGIC a la volonté d'avoir une « **utilisation rationnelle des ressources** » et de participer à réduire la production des déchets de construction en permettant à ses réalisations de changer d'usage et/ou d'être plus facilement rénovées.



En se fixant pour objectif de réduire notre empreinte carbone, nous visons l'intégration dans notre stratégie, et donc dans nos programmes, « **des mesures participant à la lutte contre les changements climatiques** ».



Notre objectif de préservation de la biodiversité, par le suivi du système de labellisation BiodiverCity®, nous inscrit en droite ligne avec l'objectif de **préserver les écosystèmes terrestres**.

NOS POLITIQUES ET STRATÉGIES ET LEURS IMPACTS SUR NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



Nous souhaitons **favoriser l'épanouissement et le bien-être au travail** de l'ensemble de nos collaborateurs, c'est pourquoi, nous avons clairement défini un objectif RSE qui s'inscrit dans le cadre général de cet ODD.



Grâce à nos actions de pédagogie auprès de nos acquéreurs, nous apportons notre contribution à l'objectif qui ambitionne que toutes les personnes aient « les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un **style de vie en harmonie avec la nature.** »



Chez OGIC nous portons une attention particulière à la parité. Ainsi, nous avons pour 2019, **50% de salariés hommes et 50% de salariés femmes.** Cette parité se retrouve également dans nos instances de décisions.

Par ailleurs, nous nous assurons qu'à poste égal la rémunération est identique que l'on soit une femme ou un homme.



En ayant mis en place une formation à la RSE et au développement durable qui est suivie par chaque collaborateur OGIC, nous participons à « **améliorer l'éducation et la sensibilisation de chacun à l'adaptation aux changements climatiques.** »

En se fixant pour objectif de réduire notre empreinte carbone, nous visons l'intégration dans notre stratégie, et donc dans nos programmes, **des mesures participant à la lutte contre les changements climatiques.**



Il est de notre responsabilité quotidienne d'assurer la sécurité et la protection de nos collaborateurs ainsi que de nos sous-traitants sur nos chantiers. « **Promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs** » est donc un objectif dans lequel nous nous inscrivons également.






Notre analyse de correspondance entre les ODD et nos objectifs RSE nous a donc permis d'identifier 19 cibles pertinentes (sur les 169) qui correspondent à 8 objectifs globaux pour lesquels nous estimons pouvoir apporter une réelle contribution.

SUIVI DE NOTRE DÉMARCHE RSE : BILAN 2019

Nos objectifs étant fixés à horizon 2021, l'année 2019 correspondait principalement à celle de la création de tous les outils et supports nécessaires au déploiement de notre démarche.

Légende

-  objectif dans les temps
-  objectif partiellement atteint
-  objectif ayant pris du retard

NOS GRANDES ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT



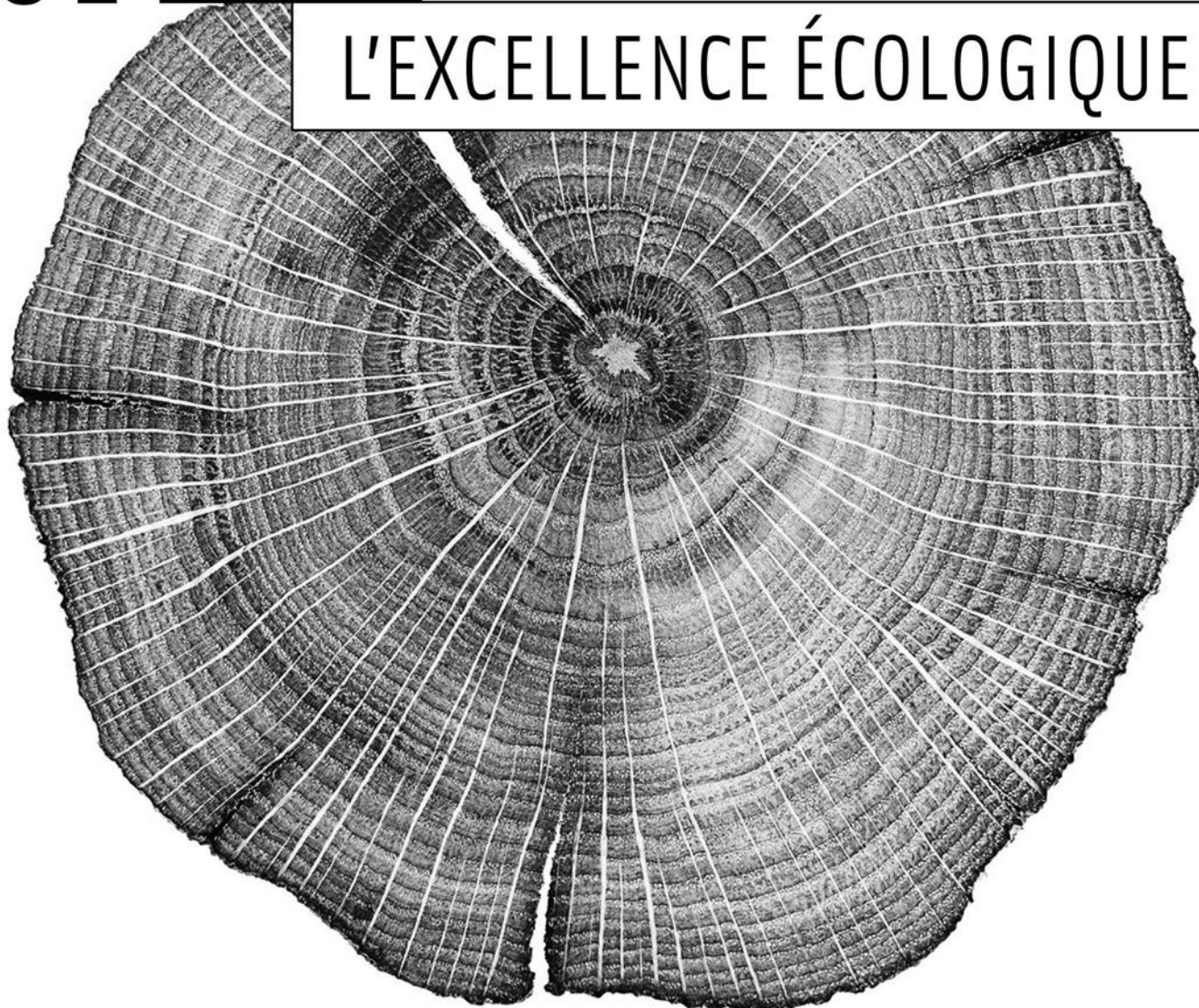
01 VISER L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE

02 S'INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

03 S'ENGAGER ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

01 VISER

L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE



Notre métier de promoteur immobilier implique de laisser une empreinte dans la ville. Nous souhaitons que cette empreinte soit en lien avec notre valeur de responsabilité et c'est pour cela que nous nous engageons à viser l'excellence écologique dans nos programmes. Cette ambition se traduit via trois objectifs que sont la préservation de la biodiversité, la réduction de notre empreinte carbone ainsi que la mise en œuvre de systèmes de construction permettant à un immeuble d'augmenter sa durée de vie.

S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Intégrer les exigences du label BiodiverCity® dans la conception et la construction de chacun de nos programmes

- 100% de nos programmes (de plus de 25 lots) analysés
- 80% de nos programmes labellisés

- 100% d'analyse de faisabilité BiodiverCity® sur les opérations de plus de 25 lots
- Capitaliser sur les opérations labellisées



Alfortville - Ar'hôme

Qu'est-ce que le label BiodiverCity® ?

Le label BiodiverCity® est porté par le Conseil International de la Biodiversité et de l'Immobilier (CIBI). Il note et affiche la performance des projets immobiliers prenant en compte la biodiversité. Il repose sur une approche qui associe vivant et construction.

Pour évaluer la performance des projets urbains en matière de biodiversité, BiodiverCity® s'appuie sur une approche multicritères. Ainsi, le label organise une analyse en 4 axes :



Chaque axe est indépendamment noté de « A » à « E », le « A » représentant l'excellence dans le traitement des préoccupations. Le label peut être obtenu à condition de n'avoir aucun « D » ou « E » et d'avoir au moins un « A » à l'un des axes.

La labellisation donne ensuite une note sur les projets après deux étapes clés : lors de la conception, puis lors de l'achèvement du projet.

100% des programmes ayant fait l'objet d'une analyse de faisabilité sur les opérations de plus de 25 lots.

Afin d'atteindre 80% de labellisation BiodiverCity® sur nos opérations de plus de 25 lots, la première étape consiste à lancer des études de faisabilité pour l'ensemble de nos opérations dès 2019. Les opérations plus petites ont été exclues de notre champ d'action car, comme le souligne le CIBI, « le référentiel prend tout son sens quand le bâtiment comprend des usagers et des espaces extérieurs importants ». Or, les programmes de moins de 25 lots offrent rarement la possibilité de créer des espaces extérieurs « importants ».

Étudier la faisabilité d'une opération consiste à faire intervenir un écologue afin qu'il procède à une évaluation, par rapport à des enjeux de biodiversité, entre le projet prévu et le site pour l'accueillir.

Il s'agit d'une étape à réaliser en amont et qui doit permettre de cibler les actions les plus adaptées et efficaces à mettre en place pour la biodiversité et donc pour l'obtention d'une labellisation.

Entre 2018 et 2019, nos services techniques ont identifié les écologues vers qui se tourner pour réaliser ces études de faisabilité.

En 2019, nous avons réalisé 18 études de faisabilité sur 27 projets éligibles. Nous avons donc 67% d'études réalisées.

L'écart entre notre objectif de 100% et le résultat obtenu met en évidence le besoin de continuer à mieux accompagner et sensibiliser les équipes sur l'importance de cette étape pour réussir la seconde.

Pour autant, la démarche est en route et nous nous rapprochons de notre objectif à 2021 de 100% d'analyse de faisabilité sur nos opérations !



NOTRE OBJECTIF À 2021 :
100% d'analyse de faisabilité sur nos opérations

Ayant anticipé en 2018 le déploiement de notre engagement pour la préservation de la biodiversité, nous sommes fiers d'avoir obtenu en 2019 nos premières labellisations, au stade de la conception, pour trois de nos projets en Ile-de-France. Quatorze autres programmes parmi les dix-huit ayant validé leur étude de faisabilité sont déjà inscrits auprès du CIBI pour enclencher le processus de labellisation.

Global OGIC depuis 06/2018	Nb Opérations Eligibles >25 lots PC déposé depuis 04/2018	FAISABILITÉ									LABELLISATION			
		Nb opérations testées		2018			2019			Nb opérations labellisées				
		Faisabilités réalisées ou planifiées								Label lancé à différents stades	Inscrit	Label conception	Label réalisation	
IDF Ouest Nord	14	12	86%	3	5	60%	4	4	100%	6	43%	3	2	0
IDF Ouest Sud	10	7	70%	1	5	20%	4	6	67%	5	50%	4	0	0
IDF Est Nord	11	6	55%	4	4	100%	2	5	40%	5	45%	5	0	0
IDF Est Sud	8	2	25%	0	3	0%	2	3	66%	1	13%	1	1	0
Rhône Alpes	9	2	22%	0	2	0%	1	3	33%	1	11%	0	0	0
Savoie	6	4	67%	2	2	100%	2	3	67%	2	33%	1	0	0
Marseille	16	4	25%	1	6	17%	3	3	100%	3	19%	0	0	0
TOTAL	74	37	50%									14	3	0
		FAISABILITÉS RÉALISÉES		11			18							
		OPÉRATIONS ÉLIGIBLES			27	41%		27	67%					

Le total des opérations éligibles ainsi que le nombre de faisabilités global sont des chiffres « à date » comprenant les opérations de début 2020.

Capitaliser sur les opérations labellisées

Nous avons réalisé des fiches de retour d'expériences afin de capitaliser sur les premières opérations inscrites dans la démarche et ce, afin d'aider nos développeurs et responsables de programmes à visualiser et comprendre les points permettant d'obtenir la labellisation. Nous avons également appris de nos projets jugés non faisables afin de corriger nos actions pour la suite. Cette démarche nous permet également de nous créer une base de données qui alimente notamment nos formations internes sur le label.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE



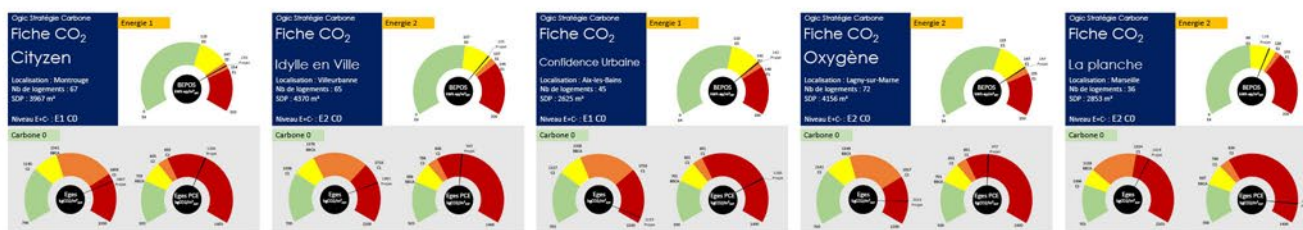
Généraliser l'utilisation de techniques et matériaux bas carbone dans nos projets

100% des cahiers des charges techniques intègrent l'optimisation de l'empreinte carbone

- Démarrage des 6 ACV de projets représentatifs OGIC
- Impliquer l'ensemble des collaborateurs OGIC
- Identifier les actions et techniques mises en œuvre dans les projets OGIC pouvant répondre à une démarche bas carbone



	MONTROUGE	VILLEURBANNE	AIX-LES-BAINS	LAGNY	MARSEILLE
Typologie	R+5 2 bâtiments 39 logements	R+4 3 bâtiments 75 logements	R+3 3 bâtiments 45 logements	R+5 2 bâtiments 70 logements	R+5 2 bâtiments 34 logements
	RT 2012 (- 5 / -7%)	RT 2012 (- 11 / -29%)	RT 2012 (- 6 / -20%)	RT 2012 (- 6 / -14%)	RT - 34%
E+	E1	E2	E1	E2	E2
C-	C0	C0	C0	C0	C0



Les résultats de ces études seront analysés en 2020 pour nous permettre de nous fixer une stratégie bas carbone pour nos futurs programmes.

Qu'est-ce qu'une Analyse de Cycle de Vie (ACV) ?

L'ACV, c'est l'analyse de l'impact environnemental des ressources nécessaires à la fabrication d'un produit, qui permet notamment de calculer ses émissions de gaz à effet de serre.

En immobilier, il s'agit des ressources nécessaires de la construction jusqu'à la démolition du bâtiment pour une durée de vie supposée de 50 ans.

Il en ressort un poids de carbone que l'on ramène à la surface de plancher.

Démarrage de 6 ACV et identification des actions et techniques à mettre en œuvre pour réduire l'empreinte carbone de nos programmes

Avant de commencer à réduire son empreinte carbone, il faut la connaître et c'est tout l'objet du début de notre démarche sur le sujet. Nous souhaitons mieux comprendre l'impact carbone de nos programmes tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, pour identifier nos propres leviers d'action.

Pour notre étude, nous avons identifié un projet de logements représentatif pour chacune de nos régions ainsi qu'un projet concernant notre activité de bureaux. Nous avons donc trois opérations en Ile-de-France (Lagny, Montrouge et Clichy, pour l'immobilier d'entreprise), une opération à Villeurbanne, une à Aix-les-Bains et une à Marseille.

Les ACV ont été réalisées selon la méthodologie du référentiel E+C- sur le périmètre du bâtiment plus sa parcelle pour une durée de vie de 50 ans. Les analyses ACV tiennent compte des impacts de 4 « contributeurs » :

- produits de construction et équipements,
- énergie,
- eau,
- chantier.

Impliquer l'ensemble des collaborateurs

Il est nécessaire d'intégrer au cœur même de notre objectif de réduction de notre empreinte carbone, le fait de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble de nos collaborateurs sur le sujet. Cela apparaît d'autant plus important que ces actions de sensibilisation participent à l'ODD 13 qui implique la mise en place de mesures d'information et de sensibilisation aux changements climatiques.

En pratique, nous avons donc d'abord sensibilisé l'ensemble des collaborateurs lors de notre séminaire national en mars 2019.

Puis, nous avons créé une formation interne où nous avons choisi de regrouper les sujets du carbone et de la biodiversité : « L'impact carbone, les nouveaux modes constructifs et le label BiodiverCity® ».

En 2019, ces formations ont été dispensées sur la base des demandes émises par les collaborateurs, élargies aux Directeurs de programmes, Directeurs techniques et Directeurs études. Nous avons animé trois sessions d'octobre à novembre et avons accueilli 19 salariés sur 30 inscrits. Ce programme sera maintenu et enrichi pour 2020. Il concernera également un nombre plus important de collaborateurs.

“

La formation sur l'impact carbone et le label BiodiverCity®, m'a donné de nouveaux outils me permettant, dans mon métier, d'agir positivement sur l'environnement. ”

YVAN C.



FAVORISER LA DURABILITÉ DE NOS RÉALISATIONS



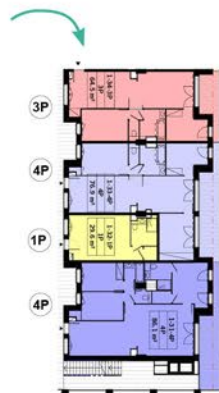
Introduire de la flexibilité dans la conception des structures porteuses, le positionnement des réseaux et conduits, l'aménagement intérieur

- 100% des cahiers des charges des modes constructifs imposent une réflexion sur la flexibilité
- Au moins 1 projet intégrant de la flexibilité par an par agence

Élaborer nos outils techniques et juridiques pour mettre en place la flexibilité sur nos programmes



Configuration 1



Configuration 2



Configuration 3



Configuration 4

Qu'est-ce que la flexibilité dans un projet immobilier ?

La flexibilité est un moyen de faciliter l'évolution de la taille du logement (agrandissement/réduction) après sa livraison. Ce mode de construction permet aussi de rendre les immeubles évolutifs dans le temps en réduisant les déconstructions de bâtiments faute d'être en phase avec des besoins qui évoluent toujours plus vite. La flexibilité permet ainsi un impact carbone plus faible sur la vie entière du bâtiment.

Nos premières réalisations

Avec le lancement et la mise en chantier en 2019 de deux programmes utilisant la flexibilité comme mode de construction, nous nous sommes entourés d'experts afin de réaliser nos cahiers des charges techniques et juridiques sur le sujet. Deux modèles de flexibilité différents ont été testés et nous avons choisi de retenir celui qui nous permettra de multiplier nos réalisations avec une flexibilité plus facile à mettre en œuvre au niveau de la construction mais également plus simple à comprendre pour nos acquéreurs qui pourront la faire vivre dans le temps.

Ces outils seront mis à la disposition de tous nos développeurs et responsables de programmes en 2020.



Paris 13 - New G

Ydéal Confluence à Lyon

Dessiné par l'architecte Roger Diener, ce bâtiment aussi emblématique qu'innovant est débarrassé d'un maximum d'éléments porteurs permettant de moduler à l'envie l'espace sur chaque plateau et d'accueillir indifféremment logements ou bureaux. Il répond ainsi à la vie évolutive en phase avec la ville résiliente.

Concernant les bureaux, **seules les façades, les éléments extérieurs et les noyaux sont porteurs**, créant ainsi de vastes plateaux flexibles et reconfigurables à loisir par des cloisons sèches. Pour les logements, les cloisons SAD permettent de modifier librement la typologie du bien en fonction des usages et des besoins. Ainsi par exemple, la chambre d'un T4 peut être transférée au T2 mitoyen pour obtenir deux T3.

Cette flexibilité a donc été intégrée sur le plan juridique. Dans le règlement de copropriété de l'îlot, les cloisons entre logements sont considérées mitoyennes (à la différence d'un mur porteur qui est une partie commune de l'immeuble) et ne requièrent donc l'accord que des propriétaires des deux logements concernés pour être modifiées.

En complément de la flexibilité des typologies de logements, la **réversibilité** est un autre apport majeur à l'objectif d'évolutivité des bâtiments que nous avons mise en œuvre sur ce programme.

La réversibilité consiste à transformer des bureaux en logements et inversement. La conception en structure ruine et en cloisons sèches permet cette souplesse de la même manière qu'elle autorise la flexibilité. De plus, le travail de coupe a conduit à donner aux étages une hauteur moyenne constante (2,80 mètres) se prêtant à un usage d'habitation comme à un usage tertiaire.

New G – Paris 13

NEW G a été conçu pour évoluer avec ses habitants.

Pour satisfaire les nouvelles manières de vivre, suivre les modifications de la cellule familiale ou l'évolution de la société, la conception du bâtiment offre un plan libéré de nombreuses contraintes techniques.

Les appartements démultiplient donc les offres de flexibilité pour répondre aux besoins de nos clients et ancrer l'idée que l'organisation et la taille du logement est aussi une variable, et non un invariant.

Pour réussir à proposer cette flexibilité de logements multifacettes, il fallait que le bâtiment soit d'emblée conçu pour cela. Les choix de conception qui ont été faits sont donc :

- un système structurel poteaux / poutre ;
- une coursive innervant les appartements ;
- une trame régulière de base organisée en multiples de 4,20 mètres et de 6,30 mètres.

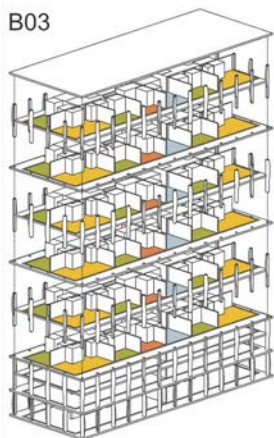
Ainsi, à la vente, l'immeuble NEW G offre une multiplicité d'agencements possibles à proposer aux acquéreurs.

Ensuite, il est prévu que le bâtiment s'adapte à la vie de l'utilisateur. La structure en poteaux/poutres et la trame régulière des façades doit permettre de faire évoluer l'intérieur du logement mais aussi le logement lui-même. Ainsi, par exemple, à partir d'un 3 et 4 pièces, il est possible de se séparer d'une pièce de l'appartement constituée d'une chambre et d'une salle d'eau pour la rendre autonome. Cela créera un petit studio à louer, à vendre ou à mettre à disposition de ses enfants.

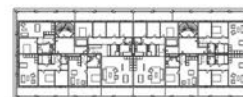
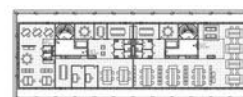
Certains appartements possèdent quant à eux en plus une « pièce baladeuse » qui peut s'acquérir ou se vendre.

Enfin, la surface des loggias peut aussi se transformer facilement au prix de quelques travaux et démarches administratives, en « jardin d'hiver » d'environ 9m².

B03



Structure porteuse et typologies



Différents exemples de configurations



Ydéal confluence à Lyon



02 S'INVESTIR

DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES



Il est essentiel pour nous que notre valeur de responsabilité s'applique dans nos relations avec nos parties prenantes. Cette ambition se traduit concrètement avec deux objectifs qui sont de permettre à nos acquéreurs de devenir eux aussi des acteurs de la ville durable et, de concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie.

PERMETTRE À NOS ACQUÉREURS D'ÊTRE ACTEURS D'UNE VILLE DURABLE



ACTIONS CLÉS

Mettre en place des actions de pédagogie adaptées à chaque programme

INDICATEURS À 2021

100% de nos programmes intègrent au moins une action de pédagogie aux bonnes pratiques à destination de nos clients

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES 2019

- Créer des outils de partage de bonnes pratiques en lien avec le développement durable
- Mettre à disposition ces outils auprès de nos RRC



RÉSULTATS SUR OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Pour permettre à nos acquéreurs d'être des acteurs d'une ville durable, nous avons estimé que nous pouvions agir de deux façons. D'une part, en les sensibilisant à des sujets sociétaux, environnementaux et de santé qui les concernent en tant qu'acquéreur d'un logement. D'autre part, en leur partageant des informations sur ce que nous avons spécifiquement fait dans le programme où ils achètent.

Nous avons commencé par sensibiliser nos acquéreurs sur des sujets qui les concernent tous. Cela se traduit par l'ajout d'une rubrique « éco-gestes » à nos livrets d'accueil et l'insertion de ces bonnes pratiques dans les newsletters à destination de nos clients.

Nous avons aussi créé des fiches de pré-livraison pour accompagner les acquéreurs dans une démarche responsable dès la préparation de leur déménagement.

Ces outils ont pu être mis à disposition de nos responsables de relation clients (RRC) dès novembre 2019.



04 | LES ÉCO-GESTES

4.1 LE MOBILIER



SOLIDARITÉ



ÉCONOME EN RESSOURCES



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

DEMENAGER OU EMMENAGER, C'EST L'OCCASION DE REPENSER MON MOBILIER. COMMENT M'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ET SAINTE POUR MA SANTÉ ?

• CONSTAT

Lors d'un déménagement/emménagement, deux points peuvent être envisagés concernant votre mobilier.

Tout d'abord, votre santé. Sachez que tout élément d'ameublement constitué de particules de bois (agglomérés), de PVC, de colles synthétiques, recouverts ou non de stratifié, de peintures, lasures et / ou vernis, laisse échapper « pendant un certain temps » des vapeurs de solvants ou matières volatiles (COV).

Ensuite, que vous choisissiez de racheter des meubles ou de vous débarrasser de ceux que vous aviez déjà, sachez que vos choix peuvent vous inscrire dans une démarche responsable et durable.

• PROPOSITIONS

Il est possible de répondre à ces deux points – santé et démarche responsable – en même temps. En effet, si vous souhaitez réduire les risques sur votre santé ou celle de vos enfants, vous pouvez choisir d'acheter du mobilier en matière brute, si possible avec des ressources produites localement. Vous pouvez également choisir d'acheter un meuble d'occasion même s'il est en aggloméré par exemple. Il devrait avoir déjà perdu une partie de sa toxicité pour l'air de votre nouveau chez vous.

Concernant le mobilier dont vous ne souhaitez plus, il existe de nombreuses façons de s'en séparer. Vous pouvez le vendre sur des plateformes comme LeBoncoin, le donner à une association comme Emmaüs, sur toutdonner.com ou alors à une Ressourcerie ou une Recyclerie. Si votre meuble est trop abîmé vous pouvez aussi le déposer en point de collecte éco-mobilier (<https://www.eco-mobilier.fr/>)



CONCEVOIR DES ENVIRONNEMENTS PROPICES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



ACTIONS CLÉS

INDICATEURS À 2021

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES 2019

RÉSULTATS SUR OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Inclure dans chaque programme au moins une plus-value santé ou bien-être

100% de nos programmes présentent au moins une plus-value liée au confort d'été, à la qualité acoustique ou à la qualité de l'air

- Identifier les actions et techniques mises en œuvre dans les projets OGIC pouvant répondre à une démarche santé / bien être
- Créer un catalogue de solutions




En 2018, alors que nous définissions les premières lignes de notre démarche RSE, il nous paraissait évident d'aborder le sujet de la santé et du bien-être de nos acquéreurs, mais également des personnels de nos chantiers.

Historiquement, nous agissions déjà en ce sens via la mise en place de défibrillateurs qui suivent toutes les phases de nos programmes et ce jusqu'à l'occupation des logements et bureaux par leurs acquéreurs. En effet, nous avons un partenariat avec une société afin de pouvoir installer un défibrillateur dans chacune de nos bulles de vente, dès qu'un programme entre en phase commerciale. Chaque négociateur en charge de cet espace est alors formé à l'usage de cet outil. Puis, le défibrillateur (ou un second si la bulle de vente reste ouverte) suit la vie du programme et se trouve installé dans la base de vie du chantier où les personnes y travaillant sont formées à son utilisation. Enfin, lorsque le programme est livré, le ou les défibrillateurs intègrent les parties communes du bâtiment construit et, en fonction de la taille du programme, d'autres sont ajoutés en complément. Les nouveaux occupants, propriétaires comme locataires, sont alors formés à l'usage des défibrillateurs installés grâce à la mise en relation avec les syndics de copropriété. En 2019, 74 appareils ont été installés.



Nous avons donc souhaité maintenir la dynamique de cette démarche volontaire en gardant l'idée que la santé et le bien-être doivent aller au-delà de la vision acquéreur.

Ainsi, en 2019, nous avons affiné notre indicateur initial en précisant que les plus-values santé et bien-être que nous souhaitons appuyer concerneront trois axes que nous avons jugés prioritaires :

 **04 | LES ÉCO-GESTES**

4.8 QUALITÉ DE L'AIR

COMMENT M'ASSURER DE RESPIRER UN AIR SAIN CHEZ MOI ?

- **CONSTAT**
Nous passons environ 80 % du temps dans des lieux fermés, en particulier dans nos logements. Or, l'air que l'on y respire peut-être de moins bonne qualité que l'air extérieur.
- **QUELS SONT LES PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION CHEZ MOI ?**
 - Les matériaux et produits de construction, de décoration (peinture, vernis...);
 - Le mobilier (panneaux, colles...);
 - Les produits d'entretien, désodorisants, parfums d'intérieur, bougies, encens, insecticides...;
 - Les produits de toilette, cosmétiques, parfums...;
 - Les activités humaines et les habitudes (tabagisme, cuisine, bricolage...).
- **PROPOSITIONS**
 - AÉRER ET VENTILER :**
Veuillez à ce qu'il y ait toujours un espace d'environ 2 cm sous vos portes. Ne bouchez jamais une entrée d'air ou une bouche d'extraction. Aérez quotidiennement 10 minutes le matin et le soir. Ouvrez vos fenêtres en fonction de vos activités
 - SI VMC :** nettoyez une fois par trimestre les bouches d'extraction et les bouches de soufflage / faites réaliser l'entretien de votre VMC tous les trois ans par un spécialiste / pour les VMC double-flux, changez les filtres d'insufflation et d'extraction
 - ÉVACUER L'HUMIDITÉ EXCESSIVE :**
Maintenez un taux d'humidité compris entre 40 et 60 % et une température entre 18 et 22 °C. Aérez pendant et après les activités qui produisent beaucoup d'humidité (bain, douche, lessive, cuisson, etc.). Mettez un couvercle sur les casseroles. Faites sécher le linge à l'extérieur ou dans une pièce bien ventilée
- **BIEN LIRE LES ÉTIQUETTES AVANT D'ACHETER**
Consultez l'étiquette « émissions dans l'air intérieur »
Privilégiez les logos environnementaux.

LES ÉCO-GESTES

Pour en savoir plus :
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-en-air-sain-chez-soi.pdf>

 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Le confort d'été



La qualité acoustique



La qualité de l'air

Nous avons donc identifié les partenaires travaillant sur l'ensemble de ces scopes afin qu'ils puissent nous accompagner dans la mise en place de solutions techniques dès 2020.

Enfin, nous avons commencé à sensibiliser nos clients aux sujets santé et bien-être en intégrant des fiches pratiques spécifiques sur le sujet dans nos livrets d'accueil et newsletters.

03 S'ENGAGER

ENSEMBLE AU QUOTIDIEN



En tant qu'entreprise qui s'engage dans une démarche de responsabilité au cœur de son métier, il est important que l'ensemble des collaborateurs soit partie prenante intégrante de cette démarche, s'implique au quotidien et participe activement à la concrétisation de nos engagements. Dire que l'on souhaite s'engager ensemble va de soi. Pour autant, il est nécessaire que cette ambition ait tout son sens pour les équipes et qu'elle puisse se traduire concrètement dans leur quotidien. Nous avons donc choisi de nous donner des objectifs en ce sens, à savoir : cultiver notre engagement au quotidien, quel que soit le métier de chacun, tout en créant un environnement de travail attractif et bienveillant.

CULTIVER NOTRE ENGAGEMENT DANS NOTRE QUOTIDIEN



Notre démarche RSE implique que chacun, quel que soit son métier chez OGIC, devienne acteur de nos engagements car, réussir à viser l'excellence écologique dans nos programmes et avoir une démarche responsable auprès de nos parties prenantes, n'est possible qu'à partir du moment où nos ambitions sont en cohérence avec le quotidien de tous et que chacun s'implique dans le projet RSE du Groupe.

Par conséquent, notre objectif de cultiver notre engagement au quotidien s'est naturellement divisé en deux actions clés qui doivent nous permettre de réaliser nos engagements métiers tout en faisant en sorte que notre responsabilité sociétale se matérialise dans le quotidien de tous nos salariés.

Favoriser la diffusion des innovations mises en œuvre par les équipes

Nos équipes Grand Projets et Innovations (GPI) ont mis en place un outil numérique collaboratif disponible pour tous les salariés. Il a la double fonction de favoriser le partage :

- de solutions et des ressources pour l'ensemble de nos objectifs RSE métiers, afin que les équipes aient les ressources et les moyens pour réaliser les objectifs demandés ;
- des innovations qui ont pu être réalisées soit par l'équipe GPI dans le cadre de ses grands projets, soit par des développeurs et programmeurs sur un programme plus « classique ».

Bien qu'accessible à tous en interne, cet outil doit pouvoir devenir un outil de travail à destination de nos équipes de développement et de programme. Il doit leur servir pour recevoir de l'information mais également pour la partager en fonction des sujets. Pour le moment, cet outil a été présenté à tous nos collaborateurs dans chacune de nos agences.

À fin 2019, les informations répertoriées dans l'outil sont toutes issues des équipes GPI et nous devons favoriser la remontée des innovations par nos autres équipes. Ce point a été identifié et une feuille de route spécifique concernant l'animation de cet outil a été prévue pour 2020.

100% des collaborateurs impliqués par notre démarche RSE dans son quotidien

Il est évident que là où notre responsabilité est la plus impactante en terme sociétal et environnemental, c'est au sein de nos programmes immobiliers. Pour autant, dans le cadre d'une démarche cohérente, nous estimons qu'il est nécessaire d'impliquer chacun de nos collaborateurs afin qu'ils soient en mesure de comprendre le sens de notre démarche mais également que cela les concerne dans leur quotidien, quel que soit leur métier.

Pour atteindre notre objectif de 100% des collaborateurs impliqués par notre démarche RSE dans son quotidien, nous avons décidé de mettre en place chaque année différentes actions qui, au final, doivent rendre tous les collaborateurs un peu plus acteurs à chaque fois.



ÉTHIQUE

En 2019, nos directions juridique, communication et ressources humaines ont réalisé et diffusé le Code de bonne conduite du groupe accompagnée d'une courte vidéo pour que chacun se l'approprie. La vidéo a été présentée à l'ensemble des collaborateurs lors de notre séminaire national en mars et, depuis, chaque nouvel entrant prend connaissance du Code de bonne conduite et de sa vidéo lors des journées d'intégration.



Code de bonne conduite

FORMATION SUR LA RSE

L'ensemble des collaborateurs a découvert la notion de RSE lors du séminaire national de mars annonçant la création, par la même occasion, d'une Direction de la RSE.

Puis, de mars à juin 2019, neuf « rencontres RSE » ont eu lieu afin de former chaque Direction sur la démarche et les objectifs que nous souhaitons atteindre ensemble d'ici 2021.



100% DE NOS COLLABORATEURS ONT EFFECTIVEMENT SUIVI CETTE FORMATION INTERNE QUI INTÉGRERA LE CONTENU DE NOS JOURNÉES D'INTÉGRATION EN 2020.

DÉMARCHE DE RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS INTERNES

Exit le plastique

Les bouteilles d'eau en plastique sont remplacées par des fontaines à eau plate et gaineuse, fabriquées et assemblées en France par des entreprises adaptées et distribuées par l'entreprise Bebring.

Primée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, leur technologie assure une qualité d'eau optimale.

Nous comptons sur l'ensemble des collaborateurs pour substituer l'utilisation de bouteilles en plastique par les tasses et les gobelets QDC.

Bonjour le tri sélectif

Les poubelles individuelles sont supprimées et des îlots d'appart collectifs sont mis en place pour rendre le tri plus efficace.

Les papiers, cartons, canettes, bouteilles, le verre ou encore les piles sont triés puis collectés par l'entreprise adaptée Le Petit Plus.

Du café responsable

Les capsules de café laissent place à des machines à café en grains Espresso.

Nous avons choisi le café Manzana, le producteur s'engage sur la qualité de ses grains provenant de plantations biologiques certifiées.

Le marc de café usagé est collecté puis valorisé en bûchettes de bois de chauffage par l'entreprise Espresso.

Bonnes, les spatules sont exclusivement en bois.

Et les invités* ?

Au SP, nos invités utilisent des gobelets de l'entreprise adaptée Newcy.

Une fois utilisés, les gobelets sont déposés dans les bennes dédiées puis collectés et lavés. Enfin, ils sont réutilisés dans nos locaux.

Sans Bighéroul A ni phthalate, ils ont la particularité de s'adapter à nos nouvelles machines à café et l'ensemble des distributeurs du marché.

Au 43, pour l'agence de l'Est, les invités disposent de verres et de tasses.

*Tous les collaborateurs ou contractuels du SP.

Le 5 novembre 2019, nous avons officiellement lancé une démarche de réduction de nos déchets internes. Fortement symbolique, ce moment fut l'occasion pour nos salariés de voir que notre mise en cohérence avançait.

Trois actions ont été menées :

- suppression des bouteilles d'eau mises à disposition et installation de fontaines ;
- suppression des gobelets en plastique et proposition d'alternatives ;
- retrait des machines à café dosettes encore présentes pour passage aux machines à grains.

Un seul site n'a pas pu mettre en application l'ensemble de nos solutions car, indépendamment de notre volonté, la qualité de l'eau n'est pas assurée au sein de leurs bureaux.

MISE EN PLACE PROGRESSIVE DU RECYCLAGE POUR L'ENSEMBLE DES SITES

Parmi nos cinq sites, deux travaillaient avec un prestataire privé pour la collecte du papier tandis que les autres travaillaient avec leurs mairies ou collectivités.

Nous avons alors profité d'une réorganisation de nos bureaux de Boulogne, avec la prise de nouveaux locaux par notre agence de l'Est parisien, pour mettre en place des bornes collectives permettant un tri et recyclage plus conséquent sur ces deux sites. Pour cela, nous nous sommes associés à une structure privée, Le Petit Plus, entreprise adaptée, employant *a minima* 80% de travailleurs en situation de handicap. Nous sommes également fiers d'avoir pu embarquer CATALINA, une entreprise partageant le même immeuble que nous au siège, dans notre démarche sur site !

Enfin, en décembre 2019, nous avons quatre sites sur cinq à avoir mis en place le tri sélectif *a minima* du papier. Il faut toutefois noter qu'en dehors du siège social hébergeant environ 200 personnes à Boulogne-Billancourt, nos quatre autres sites sont des agences allant de 10 à 40 personnes environ. Le seul site n'ayant pu mettre en place le tri sélectif en 2019 s'est engagé à le faire pour 2020. Il compte plus de 30 personnes et vise le même type de tri que celui du siège.

ALLIER QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) ET PERFORMANCE VIA LA FORMATION

Depuis 2018 nous avons développé un cycle récurrent de formations à destination de nos managers. Ce cycle se divise en trois modules évolutifs afin de faire progresser nos collaborateurs dans leur rôle et s'adapte à leur ancienneté en tant que manager.

Au sein de ce cycle, nous avons développé une formation dont l'objectif est de prendre conscience de l'importance de la QVT dans l'atteinte d'une performance durable. C'est une formation qui permet entre autre aux managers d'identifier quels sont les leviers d'accompagnement de leurs collaborateurs pour un bon équilibre vie privée / vie professionnelle. Après un premier test en 2018, nous avons présenté la nouvelle session de cette formation en 2019 à 8 de nos managers. Ce module devra être suivi par tous nos managers et sera donc répété tous les ans.

ÉCO-GESTES : LE TRI SÉLECTIF

<p>Gobelets réutilisables</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Uniquement les gobelets Newcy 	<p>Papier & carton</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Papiers munis d'agrafes ou trombones ✓ Papiers blancs ou couleurs ✓ Enveloppes avec ou sans fenêtre ✓ Documents reliés ✓ Magazines et journaux ✓ Brochures et catalogues ✓ Cahiers à spirale ✓ Post-it ✗ Les papiers d'hygiène (mouchoir, papier toilette, serviette en papier) et les papiers au contact d'aliments sont à jeter dans la poubelle avec les ordures ménagères. 	<p>Bouteilles plastique & canettes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Canettes et bouteilles ✓ Gobelets non réutilisables ✓ Bouchons ✗ Verre 	<p>Déchets divers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déchets alimentaires ✓ Emballages alimentaires ✓ Mouchers ✓ Sachets de thé ✓ Toilettes en bois ✗ Piles ✗ Ampoules ✗ Cartouches 	<p>Verre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bouteilles ✓ Pots ✓ Bocsas ✓ Flacons ✗ Porcelaine et faïence ✗ Vaisselle ✗ Carrelage ✗ Meuble ✗ Métaux
--	--	---	--	--

CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ATTRACTIF ET BIENVEILLANT



Favoriser le bien-être et le dialogue dans l'entreprise

Égaler les «*best workplaces*» en France avec 85% de collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC

- Enquête interne de mesure du climat social et plan d'actions
- Lancer les premières actions



Notre septième objectif RSE est entièrement consacré au bien-être de nos collaborateurs. Il relève pour OGIC d'une notion d'exemplarité. Alors que l'on demande à nos salariés de participer à notre démarche RSE dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, il nous semble évident qu'en tant qu'employeur, nous nous engageons vis-à-vis de nos collaborateurs.

Nous devons viser l'exemplarité et la mise en œuvre d'actions garantissant une qualité de vie au travail relève de cette exigence.

Enquête interne de mesure du climat social et plan d'actions

Entre janvier et février 2019, nous avons été accompagnés par l'IFOP (Institut d'Etude et Opinion marketing en France) pour réaliser une enquête interne de mesure du climat social. Les résultats obtenus nous servent d'étalon et d'indicateurs pour définir la mesure de notre plan d'actions.

Cette étude portait sur 6 points :

- les indicateurs généraux sur la situation professionnelle ;
- la reconnaissance et les perspectives d'évolution ;
- les relations professionnelles et l'organisation du travail ;
- le regard sur l'entreprise ;
- la confiance et l'engagement ;
- la communication.

Cette étude nous a permis d'objectiver nos points forts et nos axes d'améliorations.

80,9% de nos salariés ont répondu et, parmi eux, 81% déclarent être « satisfait de sa situation professionnelle ».

NOS POINTS FORTS



Le travail au quotidien

- autonomie et contenu du travail
- sentiment de reconnaissance
- atmosphère de travail



La confiance et l'engagement

- adhésion à la stratégie et aux valeurs
- confiance dans la direction et optimisme pour l'avenir
- fierté d'appartenance



L'échange dans l'entreprise

- échange/partage avec les managers
- sentiment de proximité avec son manager direct mais également avec la direction

NOS AXES D'ATTENTION ET D'AMÉLIORATION



Le travail au quotidien

- rapport entre charge de travail et temps de travail
- équilibre vie pro/perso
- attente sur la mise en place du télétravail



L'organisation interne et les perspectives de mobilité

- organisation en interne / clarté sur les missions
- information sur les perspectives professionnelles au sein du Groupe



La communication

- informations sur le Groupe
- évolution de notre intranet

Nos premières actions

AXE 1

FACILITER UN ÉQUILIBRE ENTRE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VOTRE VIE PERSONNELLE

- Proposer des horaires plus flexibles pour tous et des solutions pour des jours de repos supplémentaires

À partir du mois de juin 2019, les équipes RH ont proposé aux collaborateurs différentes options afin d'offrir plus de flexibilité sur les horaires, une plus grande liberté d'organisation du temps de travail et des jours de repos supplémentaires. Ainsi, les personnels non-cadres bénéficient toujours de 5 jours de repos offerts auxquels ont été ajoutés 2 jours annuels supplémentaires. Pour les cadres, il leur a été proposé de passer au forfait jours avec le bénéfice de plus de jours de repos – soit 8 à 12 jours en fonction du nombre de jours fériés dans l'année. 54% des cadres de l'entreprise ont accepté cette proposition au forfait jours à fin 2019.

- Mise en place du télétravail avec déploiement progressif d'ici à 2021
- Continuer à travailler à l'analyse des indicateurs d'activité pour calibrer au mieux les effectifs et la charge de travail de chacun.

AXE 2

ALLIER QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) ET PERFORMANCE

Nous mettons en place un ensemble d'actions pour favoriser le bien-être au bureau.

- Des événements internes ayant pour but de renforcer la cohésion

Tournois de baby-foot, rassemblement lors d'événements sportifs importants tels que la coupe du monde de rugby, ...

- Des services mis à disposition sur nos sites

Sur l'ensemble de nos sites, des paniers de fruits de saison sont proposés une à plusieurs fois par semaine et des coachs sportifs viennent faire bouger les équipes en leur proposant du renforcement musculaire, de la Zumba ou encore du Yoga.

AXE 3

AMÉLIORER LA COMMUNICATION, LES ÉCHANGES

- La mise en place d'un Comité des jeunes (moins de 33 ans)

En novembre 2019, notre présidente a annoncé la mise en place d'un Comité des Jeunes (CoJ) et l'ouverture des candidatures. Le Comité de Direction (CODIR) d'OGIC entend faire de ce comité une réelle instance d'échanges entre collaborateurs souhaitant participer à la réflexion stratégique et d'innovation de l'entreprise. Le CODIR interrogera le Comité des jeunes et prendra en compte ses travaux et avis.

37 candidatures ont été reçues pour 18 places initialement prévues, que nous avons portées à 19. Les membres du premier CoJ ont été retenus en fonction de la motivation qu'ils avaient exprimée et en respectant au mieux la parité chère à OGIC ainsi que la représentativité de tous les métiers et de toutes les régions.

- L'amélioration des outils de communication interne

À partir du deuxième semestre 2019, une réflexion impliquant l'ensemble des directions concernées pour les outils de communication interne a été menée. De nouveaux outils répondant à ces besoins énoncés sont prévus pour 2020.

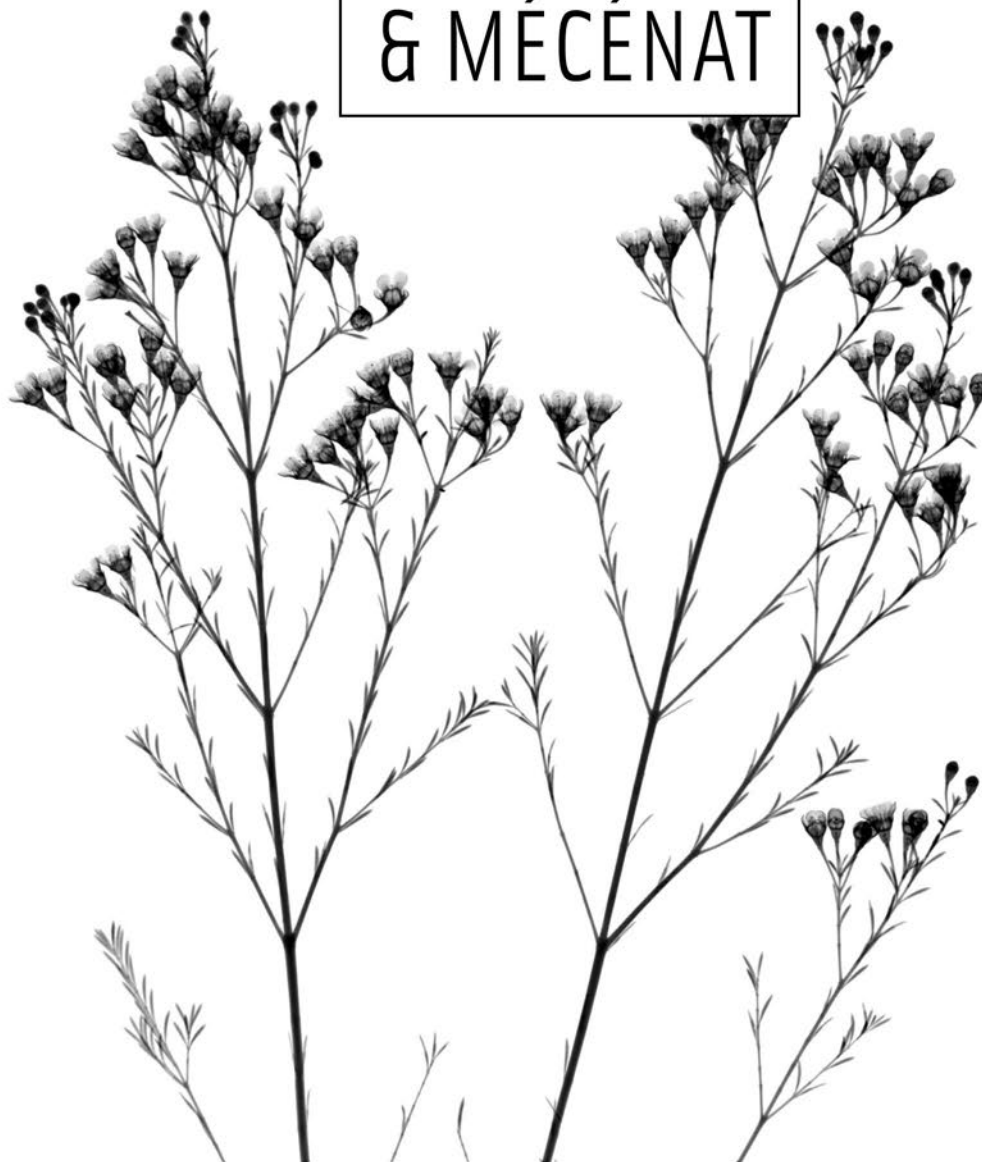
- Organiser des temps d'échange entre le Directoire et des collaborateurs

Afin de rapprocher les collaborateurs de la Direction, nous avons décidé de mettre en place des temps d'échanges privilégiés. En juin 2019, a eu lieu notre premier « déjeuner collaborateurs » entre notre président et 9 collaborateurs représentatifs des fonctions de la relation clients, de l'administration des ventes et du contrôle de gestion.



04 PARTENARIATS

& MÉCÉNAT



En 2019 nous avons structuré nos engagements :

- auprès d'organismes et d'événements répondant par leurs études, réflexions, actions et échanges aux nouveaux défis de la ville ;
- auprès des territoires pour participer à l'animation du lien social, le lancement ou la dynamisation d'un quartier et pour recréer du lien avec la nature.

APPRÉHENDER LE RAPPORT, LES ATTENTES ET LA VISION DES CITADINS ET EXPLORER DES NOUVELLES FAÇONS DE CONCEVOIR LA VILLE



**POUR QUE LA VILLE SOIT LA PLUS
HUMAINE, VIVABLE, DURABLE,
INCLUSIVE ET CRÉATRICE DE VALEURS**



**LA FONDATION PALLADIO :
AGIR POUR LA CONSTRUCTION
DE LA VILLE DE DEMAIN**

La Fondation Palladio a été créée en 2008, sous l'égide de la Fondation de France, autour de l'enjeu de la construction de la ville et des lieux de vie. Elle mobilise et rassemble tous secteurs et métiers concernés par la problématique immobilière et urbaine (aménagement, architecture, assurance, banque, construction, énergie, environnement, immobilier, ingénierie, logistique, numérique, transport, urbanisme...), les pouvoirs publics, le monde associatif, les chercheurs et les médias.

Pour que la ville soit la plus humaine, vivable, durable, inclusive et créatrice de valeurs, la Fondation Palladio intervient directement auprès des acteurs qui font ou feront la Ville, en créant :

- les outils d'accompagnement nécessaires à l'engagement collectif (Université de la Ville de Demain),
- à la prise de recul (Institut Palladio),
- la préparation des relais (Pôle Avenir Palladio),
- et l'anticipation (Connecteur innovation-recherche Palladio).

En 2019, grâce notamment au soutien des mécènes dont OGIC fait partie, la Fondation Palladio a poursuivi ses actions en faveur :

- **Des étudiants et futurs professionnels**, en leur permettant de découvrir l'univers de la fabrique de la Ville et leur futur professionnel : organisation du 8^e « Forum des Métiers de l'Immobilier et de la Ville » et de la 11^e « Rentrée Universitaire Palladio », publications de la 3^e édition du « *Real Estate and Urban Employment Monitor* » et du volet économique de la 4^e édition (réalisées avec EY et Business Immo), et poursuite du parrainage de l'Espace Formations du Salon professionnel SIMI. La Fondation, *via* le Pôle Avenir Palladio, a également

poursuivi sa politique de soutien en organisant sa 10^e campagne des « Bourses Palladio » avec l'octroi de 16 bourses à des doctorants et post-doctorants pour la réalisation de leur projet de recherche.

- **Des dirigeants et futurs dirigeants**, avec le 8^e cycle annuel de l'Institut Palladio, parrainé par Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, sur le thème « Echanger biens et services innovants dans la Ville de demain ». Les Actes 2019, fruits des travaux, échanges et réflexions du cycle et de ses 32 dirigeants-auditeurs, ont été publiés en novembre 2019.

L'année 2019 a été marquée également par :

- **Le lancement de l'Université de la Ville de Demain**, un rendez-vous annuel unique pour réunir les acteurs de la Ville – décideurs économiques et politiques, chercheurs, représentants de la société civile et médias – qui portent une responsabilité commune et faire émerger les solutions de demain.
- **Le lancement du Connecteur innovation-recherche Palladio**, un réseau social et une communauté ouverte pour encourager le dialogue et viser l'éclosion de cheminements communs entre recherche académique et recherche en entreprise (R&D, innovation et prospective).



BIOMIMEXPO : S'INSPIRER DU VIVANT POUR REPENSER LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ET PASSER À L'ÉCONOMIE BIO-INSPIRÉE



Biomim'expo, est le rassemblement annuel des acteurs et des parties prenantes du biomimétisme et des approches qui s'inspirent de la Nature pour innover et créer les conditions d'un modèle de développement

renouvelé et soutenable. Le biomimétisme est une approche qui offre de forts potentiels multisectoriels, pour économiser l'énergie, travailler en circuits courts, réduire les déchets, repenser l'agriculture, rendre notre habitat, nos villes et territoires résilients, allier croissance et biodiversité.

Partenaire de l'édition 2019, notre soutien s'inscrit dans une démarche d'ouverture aux savoir-faire de notre écosystème pour explorer de nouvelles solutions et partager des approches innovantes en se plaçant à l'écoute de l'environnement pour le respecter davantage. **Appliqué à l'architecture, le biomimétisme peut répondre à des enjeux de densification verticale des villes tout en proposant des solutions efficaces, durables et résilientes mieux adaptées à nos besoins et à notre environnement.**

La biomim'expo s'est tenue le 11 septembre 2019 à l'Hôtel de Ville de Paris pour une grande plénière, et le 22 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie pour la *showroom* des acteurs, des ateliers et des démonstrations. L'édition 2019 a réuni plus de 2 000 participants et a été l'occasion de découvrir des innovations bio-inspirées étonnantes comme celle portée par l'entreprise AMSilk qui a inventé un nouveau matériau ultrarésistant inspiré de la protéine de soie d'araignée ; Prophesee qui a créé le premier capteur d'images inspiré de la rétine humaine ; ou encore les travaux de l'institut des sciences du mouvement de Marseille, père du robot AntBot capable de se géolocaliser sans GPS, inspiré par les fourmis du désert.

OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER DURABLE : PENSER L'IMMOBILIER RESPONSABLE



L'OID est une association reconnue d'intérêt général créée en 2012 et qui offre un espace d'échange indépendant sur le développement durable et l'innovation dans le secteur immobilier. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France.

L'OID s'est fixé pour mission d'inscrire les enjeux de développement durable au cœur des stratégies immobilières, de repérer et encourager les sujets émergents, d'identifier et partager les meilleures pratiques et de mettre à disposition un centre de ressources pour l'immobilier responsable.

En soutenant l'OID, OGIC confirme sa volonté d'anticiper les évolutions du secteur et d'accompagner l'immobilier dans la prise en compte du développement durable et des innovations.

Durant notre première année d'adhésion à l'association, l'OID a organisé :

- **8 groupes de travail** sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique, le carbone ou encore les achats responsables et des événements dont des conférences et ateliers, auxquels nous avons eu plaisir d'assister ;
- **la publication de 8 documents** : MOOC, baromètres et études qui nous accompagnent dans notre démarche RSE.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LOGEMENT SOCIAL : UNE PLANÈTE POUR DEMAIN, UNE VILLE POUR TOUS, UN LOGEMENT POUR CHACUN



Ce festival s'est tenu à Lyon du 4 au 8 juin 2019. Il a rassemblé durant 4 jours près de 1 500 personnes pour partager les solutions innovantes en matière de logement social à l'échelle européenne.

Organisé par la métropole de Lyon, la Fédération européenne des acteurs du logement social, Housing Europe, l'AURA HLM (association HLM Auvergne- Rhône-Alpes) et l'Union sociale pour l'habitat, le festival s'est organisé autour de 70 événements, proposant ateliers, visites de logements exemplaires, conférences, projections...

Le cœur du festival s'est tenu à l'Université Catholique de Lyon, où nous avons présenté aux participants notre programme mixte de reconversion des prisons Saint-Joseph et Saint-Paul, « **La Vie Grande Ouverte** ». Ce programme est le symbole de cette nouvelle nature de ville que nous souhaitons : **un lieu d'humanité privilégiant le lien social et intergénérationnel, passant d'une symbolique d'enfermement à celle de l'ouverture.**

Notre soutien et participation active à cet événement s'inscrit dans notre volonté de **construire une ville respectueuse de celles et ceux qui y vivent**, qui prend en compte toutes les dimensions de l'existence, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ; une ville qui permet à des femmes et des hommes de vivre ensemble quelles que soient leurs conditions, leurs origines, leurs appartenances.

PAVILLON DE L'ARSENAL : PARTAGER ET DÉVELOPPER LA CRÉATION ARCHITECTURALE



Le Pavillon de l'Arsenal a pour objet de contribuer au rayonnement et à la diffusion vers tous les publics de la connaissance de l'urbanisme et du patrimoine architectural de Paris

et de la métropole parisienne, en proposant un centre d'information, de documentation et d'exposition d'histoire récente et d'actualité de l'urbanisme et de l'architecture et un espace dédié aux jeunes publics.

Pour développer et renforcer la promotion de la création architecturale à Paris, le Pavillon de l'Arsenal développe également une mission « qualité et création architecturale », plate-forme d'échanges, de débats et source d'information. Cette mission est à la disposition de l'ensemble des acteurs de la construction, publics et privés, concepteurs et maîtres d'ouvrage. Le Pavillon de l'Arsenal participe à des actions de sensibilisation du grand public sur le territoire parisien et intervient sur le suivi de différents projets « pilotes » retenus pour leur capacité d'innovation et de création.

Depuis 2017, **OGIC soutient les actions du Pavillon de l'Arsenal, concourant à cet objectif de rayonnement** et plus particulièrement avec les projets suivants :

- **des expositions** qui permettent d'afficher et valoriser le travail réalisé par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à Paris et dans la métropole parisienne,
- **des ouvrages** créés à l'occasion de ses expositions et des conférences organisées,
- **des conférences-débats** organisées sur des thèmes liés aux problématiques de la qualité architecturale et urbaine, et plus largement de la ville.

CRÉER DU LIEN AVEC LA NATURE

LE BON AIR EST DANS LES SERRES : PROJET ÉDUCATIF À L'ENVIRONNEMENT ET À LA BIODIVERSITÉ

En 2019, OGIC a mécéné le projet « **Le bon air est dans les serres** » à Aix-en-Provence. Ce projet a notamment pour objet de soutenir et contribuer aux projets locaux d'intérêt général en matière d'environnement et de qualité de vie, de patrimoine, de culture et de solidarité sur le territoire d'Aix-en-Provence. Cela passe ici par l'éducation des plus jeunes pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans toutes les activités humaines.

Cette action de mécénat s'inscrit dans notre volonté de **sensibiliser aux enjeux de développement durable** et plus particulièrement aux enjeux liés à la biodiversité. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la contribution à l'ODD 12 dont l'une des cibles consiste à faire en sorte que le plus grand nombre de personnes puisse avoir les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Ainsi, le but de ce projet est de sensibiliser les enfants à leur environnement de proximité, à la vie animale et végétale, au lien entre tous les êtres vivants, y compris l'homme, pour une meilleure compréhension de la responsabilité de chacun dans la mise en œuvre du développement durable.

Ce projet vise à permettre aux jeunes enfants des 79 groupes scolaires d'Aix-en-Provence (soit 7 600 élèves répartis dans 300 classes de la grande section de maternelle jusqu'au CM2) d'être sensibilisés à l'environnement et à la biodiversité par le biais d'ateliers pédagogiques.

Cette sensibilisation se fait sous la forme d'ateliers animés par le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement d'Aix (CPIE).



Aix-en-Provence – Le bon air est dans les serres

Le programme d'une journée pédagogique comprend la visite des serres pour se familiariser avec la vie des plantes et différents ateliers autour de la vigne et l'oliveraie ou le compost ou les abeilles et les mésanges. Au cours de ces ateliers à la fois théoriques et pratiques, les écoliers apprennent notamment à semer, repoter et soigner les plantes. D'autres ateliers sont déclinés en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale et avec les enseignants.

L'animation de ces ateliers a également été pensée dans un objectif de développement durable au sens **cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**. Cette animation s'appuie sur des seniors issus du dispositif Intergénérationnel de la Ville et des jeunes volontaires de 16 à 25 ans du service civique (engagement volontaire au service de l'intérêt général).

Au total, 42 journées pédagogiques ont été programmées sur l'année scolaire 2019/2020, pour accueillir 2 000 élèves.

Les plans de la serre « éducative » d'une superficie de 100 m² et les études de conception ont été validés pour un démarrage des travaux en 2020 et une mise en service prévisionnelle pour la rentrée scolaire 2020/21.

ÊTRE UN ACTEUR DE NOS TERRITOIRES, EN CRÉANT DU LIEN SOCIAL, EN FAVORISANT SON RAYONNEMENT, OU EN DYNAMISANT UN QUARTIER

SOUTIEN À DES ÉVÈNEMENTS, CLUBS ET ASSOCIATIONS : AGIR LOCALEMENT POUR LE RAYONNEMENT DES TERRITOIRES

Nous accompagnons les acteurs locaux dans l'animation de leur ville, de leurs quartiers. **Pour favoriser le bien-vivre ensemble**, nous contribuons à un ensemble d'initiatives qui participent au développement de leur tissu économique, à la création de lien social, au rayonnement de projets locaux. Nous participons ainsi activement à la vie locale en favorisant la pratique sportive et l'accès à la culture. Chaque année, nos programmes de soutien évoluent et sont le fruit d'un travail pro-actif avec les communautés et les parties-prenantes locales.

Ainsi en 2019, nous avons soutenu plusieurs associations sportives parmi lesquelles l'Etoile Sportive du Blanc Mesnil Judo, l'Académie de Football de Bobigny, l'association Monts d'or Anse Foot, la section Handball du stade de Vanves, le club de Basket de Nanterre et des événements culturels comme Métamorphose à Issy-Les-Moulineaux ou le village de Noël de Chatenay Malabry...



1 IMMEUBLE, 1 ŒUVRE : EMBELLIR L'ENVIRONNEMENT ET VIVRE L'ART AU QUOTIDIEN

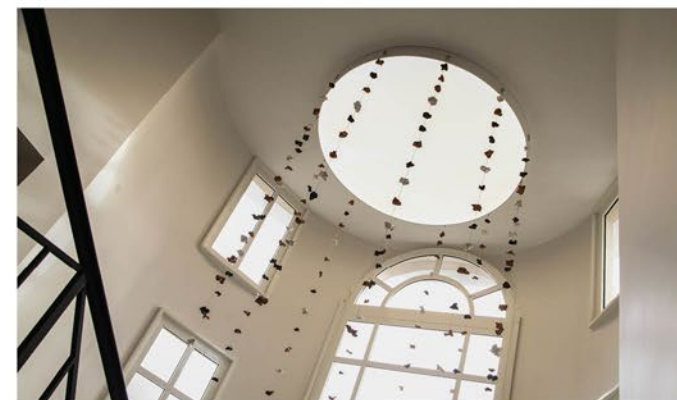
Le programme « 1 immeuble, 1 œuvre » réunit des acteurs de l'immobilier, la Fédération des Promoteurs Immobiliers et le Ministère de la Culture dans une volonté de soutenir la création et de diffuser l'art et la culture au plus grand nombre. Les entreprises signataires s'engagent à commander ou à acheter une œuvre d'art à un artiste vivant et à l'installer dans leurs nouveaux programmes immobiliers. Il peut s'agir également d'une œuvre éphémère dans le cadre de chantiers de construction ou de réhabilitation de l'immeuble.

Transformer et embellir les paysages urbains, humaniser nos lieux de vie, nourrir des liens sociaux : en réponse à son engagement **pour une ville plus belle et plus solidaire, OGIC a souhaité favoriser l'essor de l'art dans la ville et donner accès à la culture au plus grand nombre** en signant la Charte dès sa création, en décembre 2015. Les œuvres d'art favorisent les échanges entre les personnes, sans distinction d'âge, de niveau d'éducation ou de milieu social, et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des occupants et des usagers des bâtiments. Plus d'une centaine d'œuvres ont ainsi été commandées, installées et présentées sur l'ensemble du territoire dont 18 pour des programmes réalisés par OGIC (dont 8 en 2019).

Dans le cadre du programme « 1 immeuble, 1 œuvre », depuis 2017, nous avons mis en place un processus de sélection collaboratif, pour rendre l'ensemble des collaborateurs acteurs de la démarche, qu'ils soient ou non impliqués dans la réalisation du programme concerné.



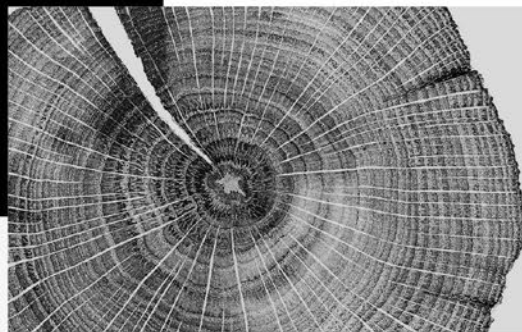
Grégory Ryan – « Waterwall » - Sculpture originale en fonte d'aluminium
Œuvre située au 31 Place Bellecour à Lyon dans un projet livré en juin 2019.



Jean-Pierre Formica - « Le Capitole » - Lustre pour le hall d'entrée de l'immeuble
Œuvre située au 148 rue de la République à Puteaux dans un projet livré en janvier 2018

Un appel à candidature a été lancé à l'attention de l'ensemble des collaborateurs du groupe, leur proposant de participer aux choix des artistes et des œuvres que nous intégrerons dans nos programmes. Le critère de sélection était la motivation ! Un jury composé d'une dizaine de membres volontaires et amateurs d'art a donc été constitué et se réunit selon les besoins des responsables de programmes.

Merci à toutes les équipes d'OGIC
et celles de nos parties prenantes
de contribuer quotidiennement à la
réalisation de notre projet collectif.



Retrouvez-nous sur groupe-ogic.fr



OGIC une nouvelle
nature de ville

OGIC SA RCS Nanterre 382 621 134